



Implication minimale dans le cadre d'un forfait jour

Par Manu06

Bonjour,

Je suis "cadre autonome" au forfait jour. Mon poste requiert de travailler en moyenne de 9h à 22h pour remplir les objectifs.

Je souhaite lever le pied et travailler désormais de 10h à 17h tous les jours à mon rythme. Qu'est-ce que je risque ?

Je vous remercie par avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Rien du tout. Sauf si vous manquez des réunions importantes ou des appels du client pendant vos heures de repos.